

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa deuxième réunion ordinaire de l'année le 11 juillet 2017, dans la Salle du Conseil de la Banque à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la BEAC, son Président statutaire.

Au cours de cette séance, le CPM a pris connaissance des perspectives macroéconomiques mondiale et sous-régionale.

Ainsi, au plan international, la reprise de l'activité économique mondiale, bien que modeste, s'est confirmée au premier trimestre 2017, sous l'effet du raffermissement de la demande globale et du raffermissement du commerce. Toutefois, de nombreux risques qui pourraient perturber le commerce mondial demeurent.

Au niveau sous-régional, le CPM a relevé également une reprise progressive de la croissance, consécutive au dynamisme du secteur non pétrolier. A la lumière des données économiques, monétaires et financières actualisées de l'année 2017, il ressort : *i*) une légère remontée de la croissance économique avec un taux de +0,8 % en termes réels ; *ii*) une atténuation des tensions inflationnistes, avec un taux de +1,6 % à fin décembre 2017; *iii*) un recul du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons, à -3,5 % du PIB ; *iv*) une amélioration des comptes extérieurs, avec un déficit du solde courant revenant à 7,9 % du PIB; *v*) une légère remontée du taux de couverture extérieure de la monnaie à 60,6 %.

Fort de ces analyses, et après examen des différents facteurs influençant la stabilité monétaire et financière dans la CEMAC, le CPM a décidé de réduire de 10% à 7% le Taux de pénalité aux banques et aux Trésors publics, et de maintenir inchangés les autres principaux taux.

Par ailleurs, le CPM a adopté les objectifs monétaires et de crédit des six pays de la CEMAC et de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC) pour le quatrième trimestre 2017 et le premier trimestre 2018, sur la base des différents cadrages macro-économiques.

Enfin, s'agissant des réserves de change, le CPM a noté leur reconstitution progressive et encourage la poursuite des efforts qui y ont contribué, notamment la signature des accords avec le FMI. Il a par ailleurs défini des orientations générales pour une gestion optimale des réserves de change./-

Fait à Yaoundé, le 11 juillet 2017

Le Président du Comité de Politique Monétaire,



ABBAS MAHAMAT TOLLI